

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Fonds municipal d'action juridique
L'UMQ verse une aide financière totalisant 20 000 \$ à la MRC de Thérèse-De Blainville
et à la Ville de Percé**

Montréal, le 19 septembre 2022 — Lors d'une réunion le 15 septembre dernier, les membres du conseil d'administration de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) ont entériné l'octroi d'une aide financière globale pouvant atteindre un maximum de 20 000 \$ à la MRC de Thérèse-De Blainville et à la Ville de Percé, en vertu du Fonds municipal d'action juridique de l'UMQ (FMAJ).

Ce soutien financier, accordé à la suite d'une analyse rigoureuse menée par le Comité de sélection du FMAJ, permettra à la MRC et à la municipalité d'être entendues devant les tribunaux pour des causes susceptibles d'avoir des impacts pour l'ensemble du milieu municipal.

MRC de Thérèse-De Blainville

L'Union a accepté une demande d'aide financière de la MRC de Thérèse-De Blainville dans une cause impliquant les pouvoirs municipaux en matière d'aménagement du territoire et de protection des espaces naturels. L'UMQ versera ainsi à la MRC un soutien financier jusqu'à concurrence de 10 000 \$.

Ville de Percé

L'UMQ a également donné suite à une requête de la Ville de Percé dans une cause concernant les pouvoirs généraux des municipalités en matière de redevances réglementaires. L'Union financera une part des frais encourus jusqu'à concurrence de 10 000 \$.

À propos du FMAJ

Créé en 1988, le [Fonds municipal d'action juridique de l'UMQ](#) est un service juridique exclusif aux membres de l'UMQ offrant un soutien financier aux municipalités impliquées dans des causes qui sont inscrites devant des tribunaux judiciaires, quasi judiciaires ou administratifs et qui présentent des enjeux et de l'intérêt pour l'ensemble des municipalités du Québec. Le Fonds a été revu et bonifié en 2015 afin d'y intégrer notamment un second volet permettant à l'Union d'intervenir de façon proactive dans des causes qui présentent un intérêt stratégique pour les municipalités.

À propos de l'UMQ

Depuis plus de 100 ans, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) (umq.qc.ca) rassemble les gouvernements de proximité de toutes les régions du Québec. Sa mission est d'exercer un leadership fort pour des gouvernements de proximité autonomes et efficaces. Elle mobilise l'expertise municipale, accompagne ses membres dans l'exercice de leurs compétences et valorise la démocratie municipale. Ses membres, qui représentent plus de 85 % de la population et du territoire du Québec, sont regroupés en caucus d'affinité : municipalités locales, municipalités de centralité, cités régionales, grandes villes et municipalités de la Métropole. Suivez l'UMQ sur [Facebook](#), [YouTube](#), [Twitter](#) et [LinkedIn](#).

-30-

Source : Direction des communications et du marketing
Union des municipalités du Québec

Renseignements : Patrick Lemieux





La voix des GOUVERNEMENTS de proximité

Conseiller aux communications et aux relations médias
T. 514 282-7700, poste 279
C. 438 827-4560
plemieux@umq.qc.ca

umq.qc.ca   

COMMUNIQUÉ



**Rassembler
Affirmer
Accompagner**